L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Maison simple, trois chambres, cuisine et échoppe, rue Galvez 216, coin Hôpital. S'adresser New St. Bernard 26 1/2. 25 nov—1sem

A VENDRE—Pour cause de départ, un café (bar-room), situé dans un excellent quartier du deuxième district. S'adresser à S. Blasini, 58 Royale, de 1 heure à 3 heures P. M. 20nov—1sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Laurence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,599—Division C—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Laurence, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 nov—19 24 27

Succession de John E. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,559—Division A—Attendu que Katie Wedemeyer, veuve de Jno E. Schroeder, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John E. Schroeder, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 nov—18 23 27

Succession de Simon Fitzpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,548—Division E—Attendu que Mme Veuve Mary Fitzpatrick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Fitzpatrick, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 nov—17 22 26

Succession de Mme Catherine Hau, femme de J. D. Schlumbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,194—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Schlumbrecht, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17nov—17 22 26

Succession de Williams H. Mentel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,405—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par la tutrice naturelle administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
19 nov—19,24,27

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edouard Toujan vs. ses créanciers—No 22,560—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edouard Toujan soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Henry Forcelle, notaire, en son bureau No. 49 Passage de la Bourse, en cette ville, le MERCREDI 30me jour de novembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18nov—3f au 30nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile Vissière vs. ses créanciers—No 22,535—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile Vissière soit convoquée et tenue pardevant A. A. Ker, notaire, à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 15me jour de décembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de voter et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 11 novembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 nov—3t au 15 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. T. Richards vs John Roche, Jr., et Emma E. Roche, veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,474—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Leontine et l'avenue Peters, [illegible] les Nos un, deux et trois et mesurant chacun trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Peters, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No un formant le coin de l'avenue Peters et de la rue Levée.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27oct—3,10 17 21 29 nov

AVIS AUX CREANCIERS.

Edmond Marchesseau vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 19,812—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edmond Marchesseau, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 nov—24 27—3 déc

Charles S. Pitcher & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,368—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles S. Pitcher, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 nov—22 27—1er déc

PAR LE CONSTABLE.

Patrick Hooley vs. Victor Moore.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No. 13,489—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 157 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet le MARDI 6 décembre, 1887, à 12 h. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 nov—1. 6 déc.

Mme Veuve Margaretha Spitz vs. Joseph Lyons.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 9,964.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique au No 53 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 3 décembre 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout le contenu du magasin, à l'exception de l'installation du gaz et une table.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
23 nov—23 28—déc 3

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON, Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC, Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur, No 303 rue Canal.
18 oct—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

[illegible]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI, 13 DEC. 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits incontestés sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
E. F. W. Bachman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil 87—1an

Factors and Traders INSURANCE CO.,

49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey....Président
S. M. Walmsley....Vice-Président
T. F. Walker....Secrétaire
9oct—6mois

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART, DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 116 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSES — *Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la **Constipation**, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour **Indigestion**, ou **Dyspepsie**, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les **Maladies du Foie**, les **Désordres Bilieux**, et la **Jaunisse**, les PILULES D'AYER doivent être données à doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les **Vers**, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les **Rhumes** et **Refroidissements**, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la **Diarrhée** et la **Dyssenterie**, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les **Rhumatismes**, la **Goutte**, la **Névralgie**, et la **Sciatique**, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les **Tumeurs**, l'**Hydropisie**, les **Douleurs des Reins**, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La **Suppression**, et l'**Écoulement Pénible des Menstrues**, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1887.

Liste de publication.

Ainsworth M. Luther	Labepe Pascal
Ballou famille	Larrieu Joseph Auguste
Braquet Joseph	Marmy Paul Nicolas
Crottes Martial	Médus Baptiste
Delat Léon	Meinsohn Eugène
Delort Jean	Mézirard Hortense Félicité
Egana Domingo de	Munaux Emmanuel ébéniste
Estrade Jean J. Philémon	Nigniporan Elie Pierre
Fourcade Antoine	Nigniporan Nestor
Fouilloux Célestin	Poret Claude
Freyder Jean Baptiste	Piforçat Jean
Garret Pierre	Pigeon Claude
Guiraud Vve Jos. Julie Paméla	Saillan Antoine Ephrême
Havet Eloi	Salignac Eugène de
Henrion Jean Baptiste	Sevestre Emile
Henry P.	Sorrel
Henry F.	Tourrès Jean Louis
Hopkins Hugh les époux	Vezien Jean Pierre Nicolas
Klein Jacques	White George
Klein Auguste	W W H Stead Limited
Lasserratte Jean Baptiste	

LETTRES.

Bierer Henri 2	Gobréau Lucien
Cazeneuve Bertram	Leroux E
Viennet Jacob	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er novembre 1887.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 29 mars—

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux Suisses, Nottingham, Madras Tusscore

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
En toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 4 oct—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cigares, Pendules, Glaces, etc.

Benjamin Hillenbaner vs. Mme Veuve Fannie Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,383.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 3 décembre 1887, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—
766 (plus ou moins) boîtes de cigares, diverses marques et qualités; 5 jolies pendules; 1 [illegible] à musique; 4 glaces, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
22nov—22,26,30 déc3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.

Jean Bonbède vs Pierre Ponsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,338—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 13 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Reynès, Bourgogne et Forstall (laquelle dernière rue était anciennement la ligne de division de la propriété de Don Miguel G. de Lizardi) les dits lots sont désignés par les numéros Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Sept, Huit, Neuf, Onze, Douze, Treize, Quatorze et Quinze sur un plan lithographique annexé à un acte passé pardevant Gustave Le Gardeur, Jr., notaire, le 9 novembre 1869, et aussi sur une esquisse faite par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 19 mars 1870, annexé à un acte passé pardevant Michael V. Déjan, notaire, le 15 février 1877, mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: les lots numéros Un, Deux, Trois, Quatre et Cinq contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun vingt-huit pieds un pouce de face à la dite rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-deux pieds cinq pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme le coin des dites rues Dauphine et Reynès; les lots numéros sept, huit et neuf contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la dite rue Reynès sur une profondeur de cent quarante pieds et cinq pouces, entre lignes parallèles. Les lots numéros onze, douze, treize, quatorze et quinze sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds cinq pouces et une ligne chacune; le lot numéro quinze forme le coin des dites rues Reynès et Bourgogne. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de la veuve et les héritiers de Hottaire Inbau, d'après un acte passé pardevant J. Bendernagel, notaire, daté le 10 décembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
11nov—11,18,25—2,9,13déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de propriété améliorée et de valeur sur la rue St. Charles, entre l'Avenue Peters et la rue Octavia, Sixième District, dans l'affaire de

William Harrar vs. Mme Ellen A. Souby et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,309.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Octavia et Jeannette et les Avenues St. Charles et Peters, désignés comme lots quatre et cinq sur un plan dressé par H. C. Boudousquié, en date du 21 janvier 1871, un croquis est annexé pour référence à un acte passé pardevant F. Barnett, ancien notaire, le 14 février 1871. Le lot numéro quatre mesure vingt-cinq pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de cent soixante-dix pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro trois, cent soixante-seize pieds un pouce et neuf lignes sur la ligne du lot numéro cinq et vingt quatre pieds dans le fond. Le lot numéro cinq mesure vingt cinq pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de cent soixante-seize pieds un pouce et neuf lignes sur la ligne du lot numéro quatre et cent quatre-vingt trois pieds sur le côté opposé et vingt quatre pieds dans le fond.
Acquise par Mme Ellen A. Souby, défenderesse, de Mme Leda Wiltz, conformément à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 15 mars 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15nov—15 22 29—6 13 17déc

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LaBreton, fondé de pouvoirs (assignée) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein,	A. M. Agelasta,
F. Alpuente,	A. Alciatore,
Joseph Batt,	Joseph Brugiers,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, administr'r,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bercier & De Smet,
L. Bebolet,	F. Belden,
J. Brandan,	F. Breon,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bornio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	B. E. Barinjio,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie,	J. A. Bordnzat,
Samuel Bandera,	Comagerte & Lambert,
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charoet,
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Galle,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Saizer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ductos,
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forney,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Corger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusch,
Fritz & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Felnour,
Feiber & Gonsenheim,	G. R. Finalay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guengheimer,
Joseph Gatsinger,	Generelly & Allex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good,
Goidenbow & Kelly,	Mme Arecio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. O. Holts,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imeau Aycock & Co,
Johnson & Manson,	Q. B. Johnson,
Jeanneaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Jautroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamasson,	X. Lavniason,
C. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins. Co.
Edward Liachy,	Lang & Bernheimer,
Labonisse & Doble,	Mme J. B. Lepre[illegible], Succ.
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamb,
E. Montenot & Co,	Charles Matson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	F. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator.	Maignan & Laborde,
Chas Massien, Succ. de Philip McCabe,	J. Manaud,
Lucien Mally,	T. Moreau,
A. May,	Orville Marigny,
Dr A. Mercier,	V. Maignan,
Michael Meilleur,	H. Macke,
Norton & Bell,	Borelli Nivette,
A. Olivier & Co,	Frank Oberhauser,
S. Pablo,	H. D. Ogden exécuteur
Mme Anna Perigne,	S. P. Parmly, agent,
A. Petit,	Pritchard & Bookham,
H. Pedarre,	Parkins, Swenson & Co,
A. Pallacio,	S. B. Packard,
P. Pons,	B. Piffet,
A. Quintero Fils,	Planters Cotton Press
E. Roger & Co,	E. Rabasse,
J. Straus,	J. Reviere,
J. E. Sarrazin,	Mme Anna Saren,
G. Schmidt,	William Sweets,
Sergena,	Southern Ramie Culture Assn.
B. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scot,	H. F. Sturcken,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	J. Siegfried & Co.
D. H. Symart,	S. Seabury,
J. B. Soulari Schuller,	J. J. Stewart, trésorier,
David Stewdt,	F. Soublet,
Mme M. E.,	C. B. Singleton,
E. F. Schmeidecke,	Alfred Shaw,
H. N. Sorta,	F. Samacoust fils,
Nicholas Th,	E. A. Terrebonne,
A. Tesson,	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. Vorrer,	Jas. A. Vignaud,
Philip Vellerie,	François Voirin,
Phina Wagner,	Adolph Weis,
Wm. Whan, Sac. de Wilkinson & Moseley,	L. A. Wiltz,
R. Wagner,	James Wilson,
F. L. Bell & Co.	E. E. White,
	M. A. Scouts & Co.

14 juin—15 6,21,26—juillet

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Un cottage de choix à deux étages recouvert en ardoises dans le Deuxième District.

No 349 rue Dumaine, entre Prieur et Johnson.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 70 rue Bienville.—SAMEDI, 26 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau ou une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Prieur, Ste Anne et Johnson, désigné par la lettre A, sur un certificat d'arpentage fait par Arthur de Armas, sous-voyer de la ville, daté le 23 mai 1884, mesurant 26 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Dumaine, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage à deux étages, recouvert en ardoises, ayant au rez-de-chaussée salons doubles, salle à manger, galerie derrière et office; au premier étage, deux chambres et balcon devant. Dans la cour, cuisine, puits, citerne, hangar et lieux d'aisances. Gaz dans toute la maison.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la portion à crédit à un et deux ans, contre billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant un intérêt de 8 pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à paiement, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Charles Rolle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12nov—12 19 26

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

T. J. Carver & Co. vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No. 20,124.

A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI 26 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 5 juillet 1887, dans l'affaire de T. J. Carver & Co. vs. leurs créanciers, il en sera vendu des terres dans la paroisse Red River.

1° La moitié nord du quart de section nord-ouest 30, Township 13, Range 8; aussi, le quart sud-est du quart de section sud-ouest 36, Township 14 du Range 9, et le quart nord est du quart de la section 1, Township 13, Range 9, ayant plus ou moins 160 acres, avec toutes les améliorations, droits et privilèges qui y appartiennent. Les dites terres sont situées dans la paroisse Red River, Louisiane.

2° Une moitié indivise d'intérêt dans une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la ville de Coushatta, en cet Etat, et connue comme le Paxton Warehouse, qui est situé sur la rue Front.

Aussi, la moitié indivise dans un coffre-fort en fer, un jeu de balance à coton, un dray, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25oct—25,29—5,12,19,26 nov

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Cottage de choix sur l'avenue Esplanade,
en face de l'église épiscopalienne Ste-Anna et dans le centre d'un voisinage le plus charmant.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau, No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 10 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, il sera vendu positivement à l'encan, avec [illegible] parties:

Le cottage de choix désigné par les Nos 196 et 196 1/2 rue Esplanade dans l'îlet formé par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Villeré et Marais. Le terrain mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue Esplanade, 35 pieds 10 pouces de large au fond sur 165 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Marais et 99 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant un joli cottage en bois à un étage et attic et deux corps de logis, et ayant à chaque corps de logis une allée de côté. 5 chambres dans le corps principal, cuisine séparée avec 2 chambres, lieux, citernes approvisionnant le cottage.

Les deux corps de logis sont loués aux locataires actuels à raison de $20 par mois chaque.

Leur site et le voisinage charmant ainsi que leurs agréments sont des recommandations à la propriété comme résidence ou comme placement rémunératif.

Titres parfaits—Vente positive aux conditions de 1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la portion de crédit à 1 et 2 ans avec 8 pour cent intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuite et la clause de police d'assurance. L'acquéreur paiera en sus les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus de l'adjudication et 10 pour cent comptant du prix pour lier la vente.
Acte de vente pardevant A. Pomcourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26nov—26 27—3déc puis à date.

RÉSIDENCES ATTRAYANTES

—ET—

Placements splendides.

Résidences-cottages et sites pour bâtir de choix
—SUR LA—
Rue Esplanade, coin Claiborne,
—SUR LA—
Rue Claiborne, entre Esplanade et Kerlerec,
—SUR LA—
Rue Esplanade, entre Claiborne et Robertson.

Admirablement situés pour être habités. Placement sûr et productif.

PAR C. E. GIRARDEY & CIE., encanteurs—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 10 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, il sera positivement vendu à l'encan les propriétés désignées décrites à savoir:—

Cette propriété bien située dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Kerlerec et Robertson, et désignée par les Nos. 239 et 241 rue de l'Esplanade, et par les Nos 314, 316, 318 et 320 rue Claiborne, subdivisée comme suit:

1. **Les deux résidences en briques à étage et attic**, désignées par les Nos. 237 et 239 rue de l'Esplanade, contenant chacune six beaux appartements, quatre en bas et leurs cabinets dans l'attic, en outre une cuisine en bois à deux étages, ayant six chambres, citerne, waterworks et cour pavée.

Les appartements ont au premier étage les attrices gaz et lustres. Sec et bien aéré et très confortable. No. 237 est sujet à un bail jusqu'en octobre prochain au locataire actuel. L'autre est vacant. Le lot mesure 43 pieds de face rue Esplanade sur 127 pieds et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec la servitude d'une allée de 4 pieds s'ouvrant à la rue Claiborne.

2. **Le site pour bâtir de choix** à côté de celle attenante décrite ci-dessus, formant le coin des rues Nord ouest Esplanade et Claiborne, mesure 22 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur et façade rue Claiborne de 127 pieds et 5 lignes, entre lignes parallèles. Il est orné d'arbustes, vignes et arbres fruitiers. Une des plus charmantes localités de la ville.

3. **Les deux spacieuses résidences cottages en bois à un étage, avec attic**, désignées par les Nos 233 et 235 de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Hôpital, Claiborne et Robertson, et sont construites sur deux lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Elles contiennent chacune huit chambres, non compris les cuisines, citernes, etc. Elles sont louées à bail jusqu'en octobre à des locataires ponctuels et soigneux.

Les personnes désirant visiter ces résidences ne seront admises qu'avec des cartes des encanteurs.

4. **Le cottage en bois à un étage**, No 314 rue Claiborne, entre les rues Esplanade et Kerlerec, touchant la propriété premièrement décrite et près de la résidence de M. H. Laroussini.

5. **Deux terrains de valeur pour bâtir**, partiellement améliorés, et aussi faisant face à la rue Claiborne, à côté de la maison attenante quatrièmement décrite. Voir les plans pour les dimensions. Pour plus amples détails concernant les loyers seront annoncés au moment de la vente.

La situation et le voisinage est dans la partie la plus charmante et désirable du beau **Boulevard Esplanade**. Pavée en pierres carrées, le terrain élevé, bien drainé et sur le passage des principales lignes de char à cheval de la partie inférieure de la ville, aucune autre section de la ville n'offre plus d'avantages aux familles et aux hommes de profession et assure un placement profitable. Titres parfaits et vente positive.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la partie à crédit à un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par le lien du vendeur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour enforcer leur collection; transfert de la police d'assurance jusqu'au montant de la partie à crédit; et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Actes de vente au frais des acquéreurs pardevant Guy Duplantier, Esq., notaire public.
10 nov—19,20,26 27—déc 3 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois dans le 4ème district.

Succession de Alexandre Gautier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, — No 3,994.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, daté le 15 novembre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété foncière ci-après, à savoir:

Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Huitième et Neuvième, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 84.

Le dit terrain mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de 125 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage en bois désigné par le No 76 rue Huitième.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer en-dessus de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887 et déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant H. J. Rhodes, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 nov—17 26—déc 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive pour satisfaire une dette hypothécaire.

La magnifique maison double en briques, formant l'encoignure des rues Hôpital et Bourgogne récemment construite.

Maison à deux corps de logis, rue Ste-Anne, No 270, près du marché Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 26 novembre 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—

1° Un lot de terre formant encoignure et mesurant 32 pieds plus ou moins de face à la rue de l'Hôpital sur 75 pieds de profondeur et face à la rue Bourgogne.—Ensemble une jolie maison double en briques ayant plusieurs chambres; une autre bâtisse haute en briques, citerne, water work, lieux d'aisance.

Le tout très bien construit et en bon état; loué $42 par mois, sans bail.

2° Un autre lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 87 pieds 9 pouces de profondeur plus ou moins.—Ensemble une maison double, couverte en ardoises, ayant plusieurs chambres, cuisine double, couverture en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc. Loué $20 par mois. Le tout d'après plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur l'adjudication sera exigé des acquéreurs. 19nov—

Vente de syndic.

Edouard Toujan vs. ses créanciers.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 1er décembre 1887, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, à l'encoignure des rues St. Pierre et Dauphine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 novembre 1887,

GROCERIES — Le contenu du magasin de groceries parfaitement assorti et bien achalandé.

Aussi—Un lot de meubles.
Conditions—Comptant avant livraison.
19nov—19 26—1er déc.

PAR W. I. HODGSON

CONSULAT D'ESPAGNE.

Barque Espagnole Josefa Formosa.

Ensemble avec ses voiles, gréements, appareil et équipement, ancres, chaînes, cordes, etc.
Pour le compte de qui cela concerne, sous l'autorisation du Consul Espagnol.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le JEUDI, 10 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, d'après l'autorisation de l'Hon. Consul d'Espagne, dans ce port, et pour le compte de qui cela concerne, il sera vendu à l'encan—

La barque espagnole Josefa Formosa, telle qu'elle se trouve actuellement au "quai Cochran," Gretna, en face de cette ville, ensemble avec ses voiles, gréements et appareil, ancres, chaînes, cordes et tout son appareil; dont l'inventaire et tous les détails peuvent être vus et obtenus en s'adressant au Consul Espagnol, ou G. Corral & Cie.

La barque a 157 pieds de longueur, 34 pieds de large au bau et 22 pieds cale; est de construction américaine, 18 pieds de métal jaune, a 933 tonneaux net de port, et a à bord 600 lingots ou 40 tonnes de fer, comme lest.

Conditions—comptant avant le transfert; 10 0/0 comptant sur les lieux; acte de transfert pardevant Edward Ivy, Esq., notaire maritime, ou au Consul d'Espagne, aux frais de l'acquéreur. Si les enchères ne sont pas satisfaisantes, on se réserve le droit de retirer la vente.
25 nov—à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage double encoignure des rues Laurel et Toledano et un terrain dans le fond.

Le cottage double vis-à-vis de la propriété ci-dessus.

Le tout étant des propriétés rémunératrices.

Succession de Jacob Hertz, décédé.

A l'encan. A un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 24 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 21 novembre 1887, Dossier No 21,866, pour le compte de la succession de Jacob Hertz, décédé, à l'encan, il sera vendu—

QUATRIÈME DISTRICT.

Encoignure des rues Laurel et Toledano.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Toledano et [illegible], désigné par la lettre "E" et mesurant 40 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et de face à la rue Toledano de 104 pieds 1 pouce et 6 lignes, et forme l'encoignure des rues Laurel et Toledano.

Les améliorations comprennent un beau cottage double, presque neuf à double corps de logis et couvert en ardoises, retiré de la rue, connu par les Nos. 361 rue Laurel et ayant 6 chambres, hangar, citerne, etc., sur chaque côté et se louant $30 par mois.

MÊME ILET.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, et immédiatement dans le fond et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre "D", mesurant 26 pieds 3 lignes de face à la rue Toledano sur une profondeur de 40 pieds.

SIXIÈME DISTRICT.

Vis-à-vis de la propriété ci-dessus décrite.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 160, borné par les rues Laurel, Constance, Toledano et l'Avenue de la Louisiane et mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano sur une profondeur et façade à la rue Laurel de 96 pieds, ensemble l'usage d'une allée dans le fond de 3 pieds de largeur ouvrant sur la rue Toledano [illegible].

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, connu par les Nos 70, 72 de la rue Toledano et ayant 4 chambres, cuisine, hangar, etc., sur chaque côté, et rapportant $19 par mois. Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues d'après mesure américaine, lesquels peuvent être vus à l'emplacement de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent au comptant seront requis sur les lieux.
Les actes de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
22nov—22 27—déc 4 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à trois étages avec attic, No. 148 rue Julia,

Entre les rues Camp et St. Charles.

Succession de Mme Hannah A. McDaniel, décédée.

Pour du Comptant. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D," rendu le 8 novembre 1887 et signé le 12 novembre 1887, dossier No 19,904 dans l'affaire de la succession de Mme Hannah A. Patterson, veuve de Alfred W. McDaniel, décédé, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Résidence No 148 rue Julia.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, St-Joseph, Camp et St-Charles désigné comme No 2 et mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue Julia, sur une profondeur de 105 pieds de face à un fond sur une allée commune, courant à travers l'îlet de la rue du Camp à la rue St-Charles; tout entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages et demi et recouverte en ardoises, connue comme le No 148 rue Julia, et ayant un corridor sur chacun des quatre étages, quelques 15 chambres ou plus, chambre à bain, etc., bâtisse en briques à 3 étages dans le fond, gaz dans la bâtisse principale, citerne, hydrant, cour pavée, etc., le tout en bon état et valant $60 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre 10 0/0 payé comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, à l'option de l'acquéreur.
13 nov—13,20,27—déc 4,11,17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence en briques à deux étages et demi

No. 226 rue Baronne, entre les rues Julia et Delord,

Succession de Ann Saron, décédée.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Division B, même Cour, actuellement absent sur un congé, daté le 10 novembre, 1887, dossier No. 20,587, pour compte de la succession de Mme Ann Saron, décédée, il sera vendu à l'encan:

PREMIER DISTRICT.

No 226 rue Baronne.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Julia et Delord, désigné comme No 8, et mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 103 pieds courant dans la profondeur et faisant face à une allée commune, 4 pieds 8 pouces de large ouvrant sur la rue Julia.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à deux étages et demi recouvert en ardoises, connu comme le No 226 rue Baronne, ayant un corridor aux 1er et 2me étages, un grand magasin au rez-de-chaussée (avec 2 vitrines devant et à l'intérieur des vitrières à roulettes étagères) et quelque 10 autres chambres en tout, cabinets, office, lieux d'aisance, etc., avec gaz partout, citerne, hydrant, cour pavée, etc., et valant environ $50 par mois, le tout en ordre.

Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans du jour de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payable comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 nov—13,20,27—déc 4, 11, 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

4000 Bons à Prime.

250 actions du fonds capital de la Compagnie dite: Importers Bonded Warehouse".

Succession de Peter E. Middlemiss, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 décembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Passage Commercial, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 novembre 1887, No 22,031, pour le compte de la succession de Peter E. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu:

Bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans.

50 Bons de $20 chacun, série 1,108.
50 " " " 1,395.
100 " " " 6,256.

Importers Bonded Warehouse Co. of N. O.

50 Actions certificats No 242.
20 " chacun, du No 307 à 311 inclusivement
20 " No 335.
20 " No 336, tous de $100.
Chacun payé en plein.
A vendre en lots à la convenance des acheteurs.
Conditions—Comptant avant le transfert.
26nov—26,27,31—4 au 7déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de commerce de choix à l'encoignure des rues Carondelet et Lafayette.

Huit cottages doubles et simples.

Et Magasin d'épiceries.

A Carrollton:

Deux morceaux de terre de valeur dans la paroisse Jefferson.

Succession de Gotlieb Bubeck "Décédé."

A l'encan, avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 26 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "E", en date du 22 octobre 1887, dossier No 22,057, pour le compte de la succession de Gotlieb Bubeck, décédé, à l'encan, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

A l'encoignure des rues Carondelet et Lafayette.

1° **Deux certains lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Lafayette et Girod, mesurant ensemble 56 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et de face à la rue Lafayette de 110 pieds et forme l'encoignure des rues Carondelet et Lafayette.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages et couverte en ardoises, en usage comme épicerie, magasin de tailleur et de cordonnier, connue par les Nos 133, 135 et 137 de la rue Carondelet, ayant 3 chambres à chaque étage avec lieux d'aisance, allée, etc. Aussi, une maison en bois traversant le fond du terrain et faisant face à la rue Lafayette. Le tout avec bail jusqu'au 1er juin 1888, à raison de $50 par mois.

A CARROLLTON.

A l'encoignure des rues Mary et Levée.

2° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans la ville de Carrollton, 7me District de cette ville, dans l'îlet No 140, anciennement No 14 "A", borné par les rues Mary, Levée, Quatrième et Monroe, formant l'encoignure des rues Mary et Levée et mesurant 113 pieds de face à la rue Levée, 75 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces et 6 lignes sur le côté supérieur et 125 sur le côté intérieur, avec des lignes irrégulières dans le fond.

Les améliorations comprennent:
1° Un magasin d'épiceries, buvette et résidence ayant en haut 8 chambres, avec cuisine, cour, etc.
2° Un grand entrepôt en bois.
3° Une maison cottage en bois à deux étages, avec 2 chambres, une écurie, cuve, cuisine, hangar, lieux d'aisance, etc.
Le tout sera vendu ensemble. Il y a aussi une grande cour pour le bois, porte double, etc. Loués à raison de $40 par mois.

L'encoignure des rues Mary et Quatrième—Deux maisons-cottages.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville (Carrollton) dans l'îlet No 141, anciennement îlet "B", borné par les rues Mary, Jackson, Levée et Quatrième, désignés comme les Nos 1 et 2 qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Mary et Quatrième.

Les améliorations comprennent deux résidences-cottages en bois ayant chacune 3 chambres, cave, etc., rapportant $12 par mois.

Touchant la propriété ci-dessus.

4° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et îlet et touchant à la propriété ci-dessus décrite, désignés comme les Nos 3, 4 et 5, lesquels mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations consistent en un cottage en bois double et un simple, ayant dans chaque maison deux chambres, cuve et lieux d'aisance. Ils seront vendus en block, et rapportant $15 par mois.

Propriété de batture.

5° **Une partie de cinq certains terrains** avec tous les droits, passages et privilèges, situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans le carré d'îlet 15, B., ancien plan de Carrollton, maintenant carré No. 1, borné par les rues Levée, Mary, Upper Line et la rivière Mississipi (maintenant comme batture), et désignés comme les terrains Nos 13 à 17 inclusivement, lesquels se touchent et mesurent ensemble 171 pieds et 3 pouces de façade rue Upper Line, 150 pieds à l'arrière, sur une profondeur de 147 pieds sur une ligne du terrain No. 12, et 195 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne du terrain No. 18, le tout plus ou moins.

DANS LA PAROISSE JEFFERSON

6° **Cinq certains terrains**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, juste au sud de la ville de Carrollton, rive gauche, étant une partie de l'ancienne habitation de P. V. Labatre, situés à environ 11 arpents de la rivière Mississipi, et désignés par les Nos 11, 12, 23, 24 et 25, lesquels se touchent et mesurent ensemble environ 5 arpents de façade sur un chemin en commun conduisant à la rivière Mississipi, au bayou de la Metairie, sur des profondeurs variant de 1160 à 2071 pieds, de forme irrégulière. Il y a sur la terre, contenant à peu près 18 acres, cultivée comme ferme de légumes et donnant un revenu mensuel de $10, une bonne maison. Le tout conformément au titre.

NOUVEAU CARROLLTON.

7° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située en un endroit récemment divisé en carrés et en rues, et connue comme Nouveau Carrollton, paroisse Jefferson. Les dits terrains formant le coin des rues Dakin et Garrick, dans le carré No 4, et mesurent 30 pieds de façade rue Dakin, sur une profondeur et façade de 120 pieds rue Garrick.

Le tout, plus ou moins, mesure américaine d'après des plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente, dressés par MM. Williams & Patton, architectes et voyers.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans avec 8 0/0 intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, à partir du jour de la vente. Un dépôt de 10 0/0 comptant sera exigé sur les lieux.
Les actes de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 oct—27 30—6 13 20 26 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage en bois, toit en ardoises, No 58 rue Austerlitz, entre les rues Laurel et Constance.

Succession de Mme Susan A. Cone, décédée, veuve par un premier mariage de Peter Dalman et par un second mariage de James Cone.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 3 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, Premier District, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 27 octobre 1887, Dossier No 16,490, pour compte des mineurs Peter et Joséphine Dalman dans la succession de Susan A. Cone, veuve par un premier mariage de Peter Dalman et par un second mariage de James Cone, il sera vendu à l'encan:

UN JOLI COTTAGE.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Laurel et Constance ou Live Oak, désigné par la lettre "B" et mesure 40 pieds de face à la rue Austerlitz, sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne de côté adjacente à la rue Laurel et une profondeur au fond de 25 pieds 6 pouces et 6 lignes, et une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Constance de 120 pieds, puis aux angles vers la rue Laurel, une distance de 14 pieds 5 pouces et 2 lignes et ensuite une seconde profondeur de 30 pieds, où elle rejoint la ligne du fond du lot.

Toutes plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan de Williams & Patton, architectes et voyers, qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent **un joli cottage en bois recouvert en ardoises**, ayant 9 ou 10 chambres, galeries devant et sur le côté, hangars, lavoir, poulailler, citerne, etc., donnant un loyer de $15 par mois.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, du jour de la vente, incluant hypothèque spéciale avec lien de vendeur, assurance et transfert de police, et 5 0/0 pour frais d'avocat en cas de procédures, 10 0/0 payé comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 3

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Excellente Situation!

Propriétés vagues et améliorées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District.

No 440 rue Magazine, coin Robin. Elégante résidence en briques à deux étages.

No 20 rue Palmyre, entre Derbigny et Roman.

Joli Cottage.

Deux terrains vagues rue **Palmyre**, entre **White** et **Broad**.

No 109 rue **Claiborne**, entre **St-Louis et Promenade Carondelet.**

Résidence à deux étages.

Six lots ou portion de terre faisant face au coin de la rue **Claiborne** et de la **Promenade Carondelet**, avec cottage faisant face à la **Promenade Carondelet**, deux grandes maisons en bois faisant face à la rue **Claiborne**, occupées comme atelier de charpente, et maison en bois au coin de la rue **Claiborne** et de la **Promenade Carondelet.**

No 489 rue **Ste Anne**, entre **Dorgenois** et **Rocheblave.**
Maison à double corps de logis.

Rue **Robertson**, entre **Columbus** et **Kerlerec**, un terrain vague.

Quatorze terrains vagues, bornés par les rues **Bruxelles, Duels, Paris** et **Industrie.**

Dix actions de la compagnie de Navigation et du Canal Carondelet.

Succession de JOHN McVITTIE.

No 22,125.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale,—SAMEDI, 26 novembre 1887, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la

BOURSE DES ENCANTEURS,
Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley,

en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 octobre 1887, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1. **Une certaine portion de terre** située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 143, borné par les rues Magazine, Constance, Robin et Terpsichore, formant le coin des rues Magazine et Robin, désignée par la lettre A sur un croquis de J. A. D'Hémécourt, arpenteur, et mesurant, selon le dit croquis, 43 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Robin entre lignes parallèles. Cette portion de terre est composée de tout le lot No 10 et de 14 pieds 11 pouces 4 lignes du lot No 9 d'après un plan de P. C. Boudousquié, architecte, en date du 5 avril 1867, déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire de cette ville, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, connue comme le No 440 rue Magazine. Cette propriété a été acquise par John McVittie en vertu d'un acte de partage entre lui et John William son, exécuté devant James Fahey, notaire, le 10 mai 1876, enregistré dans le livre 102, page 434; lesquels avaient eux-mêmes acheté de la succession de William Chance, Jr., par acte de F. Grima, ancien notaire, en date du 22 mai 1867, enregistré dans le livre 93, page 239.

Les améliorations comprennent une belle maison de résidence pour famille en briques à deux étages, ornée d'une vérandah en fer et d'une grille en fer sur la devanture. Il y a dans la bâtisse principale un grand salon, une vaste salle à manger avec manteau de cheminée en marbre, 4 chambres à l'étage supérieur et un grand corridor à chaque étage. Aussi, une cuisine en briques à deux étages qui y est contiguë contenant 2 chambres en bas et 3 chambres au premier étage, cabinet d'aisance aux deux étages, une autre bâtisse en bois dans la cour ayant 2 chambres, gaz partout, hydrant, cour carrelée en partie, beau jardin sur le côté etc. Cette propriété est vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1888 à raison de $80 par an payable en billets du locataire par trimestre.

2. **Un certain terrain** situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'îlet No 437 borné par les rues Palmyre, Gasquet (ci-devant Jackson), Roman et Derbigny, désigné par le No 25 du carré No 24 sur un plan de Jos. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire, lequel terrain mesure plus ou moins, 27 pieds de façade rue Palmyre, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 30 de la rue Palmyre. Cette propriété a été achetée par John McVittie de Thomas McIlorney par acte passé pardevant O. de Armas notaire en date du 28 février 1857, enregistré dans le livre 72, à la page 608.

Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 2 chambres, 2 chambres dans la cuisine, le tout couvert en ardoises, 3 auvents, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

3. **Deux lots de terre** situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 605, borné par les rues Palmyre, Banks, White et Broad (anciennement allée Jane), désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet D sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 10 janvier 1867, dont une copie exacte est annexée à un acte de Edouard Barnett, ex notaire, daté le 28 mars 1867 et à un acte daté le 30 avril 1870, pardevant W. J. Castell, ex notaire.—Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, d'après le dit plan, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds, le lot No 15 formant le coin des rues Palmyre et White, étant la même propriété achetée par John McVittie à un encan de shérif qui a eu lieu dans l'affaire de la banque Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. W. H. Walters et George Cronan, No 26,057 de l'ex-Quatrième Cour de District de la paroisse d'Orléans, ainsi qu'il en appert par l'acte du shérif daté le 4 septembre 1875, enregistré au bureau du greffier dans le livre des actes G, fol. 279 à 281 et enregistré au bureau des aliénations livre 103, fol. 958, et que George Cronan avait acheté de Paul Surgi d'après un acte de W. J. Castell, ex notaire, daté le 6 juin 1872, enregistré dans le livre 100, fol. 450.

4. **Un terrain** situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 212, borné par les rues **Claiborne, Derbigny**, la Promenade Carondelet et la rue St. Louis désigné par le No 7 de l'îlet No 45 sur un plan de C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1849, déposé au bureau de J. R. Beard, ex-notaire; conformément à ce plan, le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces 5 lignes ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 109 rue Claiborne, laquelle propriété a été achetée par John McVittie de la Compagnie d'Assurance Teutonia d'après un acte de Jos. Cohn, ex notaire, daté le 30 septembre 1880, enregistré dans le livre No 112 fol. 789.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec toit en ardoises, deux chambres à l'étage inférieur, trois chambres et un cabinet à l'étage supérieur, galerie aux deux étages, une bâtisse à deux étages attenant à la bâtisse principale avec cinq chambres, puits, citerne, chambre à bain, gaz, hangar pour le bois, etc.

5. **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No. 212 borné par les rues Claiborne, Derbigny, la Promenade Carondelet et la rue St-Louis, désigné par le No 8 de l'îlet No. 45 d'après un plan dressé le 1er mai 1840, et déposé au bureau de Thomas Mc Cay, ex-notaire. Conformément au dit plan, le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, borné d'un côté par le lot No. 7 et de l'autre côté par les lots 9, 10, 11, 12 et une part du lot 13. Etant la même propriété achetée par John McVittie de R. S. Dolbear d'après un acte de Jas. Fahey, notaire, daté le 13 novembre 1872, enregistré au bureau des aliénations, livre 100, folio 508.

b. **Un autre lot de terre** d'une forme triangulaire, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot No 1 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 31 mars 1858, déposé au bureau de Eusèbe Bouny, lequel lot forme le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Claiborne et mesure 5 pieds de face à la Promenade Carondelet, 34 pieds 10 pouces de face à la rue Claiborne et 34 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne courant de la Promenade Carondelet à la rue Claiborne. Acquis par Jno. McVittie de la ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte de Eusèbe Bouny, notaire, daté le 19 mai 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 76, folio 75

c. **Trois lots de terre**, situés dans le même district et îlet, désignés par les Nos. 9, 10 et 11 sur un plan de C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1849, déposé au bureau de J. R. Beard, notaire; le lot No 9 est adjacent au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Claiborne et mesure 25 pieds de face à la Promenade Carondelet, 30 pieds 9 pouces 3 lignes de large dans le fond, 55 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 10 et aussi 26 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Claiborne et de 29 pieds sur une ligne courant de la rue Claiborne à la Promenade Carondelet; les lots Nos. 10 et 11 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 55 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par John McVittie de M. Gerson, d'après un acte par Ad. Boudousquié, daté le 1er mai 1851, enregistré dans le livre 53, folio 605.

d. **Un lot de terre** dans le même district et îlet, mesurant 25 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds; le dit lot étant le reste de la portion du lot No 12 de l'îlet No 45, borné d'un côté par le lot No 11 et de l'autre côté par le lot No 13. Etant la même propriété achetée par John McVittie de Mary A. Leonard et al., d'après un acte de W. J. Castell, notaire, daté le 28 février 1867, enregistré dans le livre 93, folio 93.

Les améliorations sur ces six lots comprennent un cottage avec toit en ardoises, connu par le No 120 **Promenade Carondelet**, ayant à l'étage inférieur deux chambres, chambre et cabinet dans l'attic, une bâtisse à deux étages attachée à la bâtisse principale avec deux chambres à l'étage inférieur et trois chambres à l'étage supérieur, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, etc., une bâtisse en bois à un étage avec trois chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., formant le coin de la rue **Claiborne** et de la **Promenade Carondelet**, et deux grandes bâtisses en bois avec toits en ardoises sur la rue Claiborne qui servaient comme ateliers de charpente au décédé.

6. **Un certain terrain** situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet No 923, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 137 du carré No 7, sur un plan de C. A. de Armas, voyer, daté du 17 avril 1852, mesurant 37 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 162 pieds 5 pouces 1 1/2 ligne du côté de la rue Dorgenois, sur une ligne qui le sépare du terrain No 136 et de 162 pieds, 4 pouces, 2 lignes du côté de la rue Rocheblave, sur la ligne qui le sépare du terrain No 138. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le No 489 de la rue Ste-Anne, étant la même propriété achetée par John McVittie de V. Wiltz, par acte de A. Ducatel, notaire, en date du 24 septembre 1858, enregistré dans le livre 78, à la page 300.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, une cuisine avec deux chambres, un auvent, lieux d'aisance, citerne, etc.

7. **Un certain terrain vague**, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 630, borné par les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Kerlerec, désigné par le No 5 sur un plan de A. Castaing, daté du 10 août 1849, déposé en l'étude de C. C. Ladeyere, ancien notaire, et mesure 31 pieds 6 lignes de façade rue Robertson, sur 105 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel terrain se compose: 1° du terrain No 85, 2° d'une partie du terrain No 84, et 3° d'une partie du terrain No 13. Etant la même propriété achetée par John McVittie de E. Wiltz par acte pardevant J. S. Cuvellier, notaire, daté du 8 mai 1856, enregistré dans le livre 71, à la page 113.

8. **Quatorze terrains vagues** situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 1576 borné par les rues Bruxelles, Duels, Paris et Industrie, désigné par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 du carré d'îlet No 21 sur un plan de C. Giroux, en date du 19 décembre 1849, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesurant d'après un plan de [illegible] Pilié, comme suit:

Le terrain No 1 mesure 10 pieds 8 pouces 6 lignes de façade rue Bruxelles; 153 pieds 10 pouces et 3 lignes sur une ligne diagonale s'étendant de la rue Bruxelles; 118 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la limite inférieure le séparant des terrains Nos 6 et 19, et mesurant 110 pieds de profondeur sur une ligne du terrain No 2.

Les terrains 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Bruxelles sur 110 pieds de profondeur; le terrain No 5 formant le coin des rues Bruxelles et Duels.

Les terrains Nos 6, 7 et 8 mesurent, chacun, 33 pieds 4 pouces de façade rue Duels, sur 159 pieds, 11 pouces, 3 lignes de profondeur. Les terrains Nos 14, 15, 16 et 17 mesurent, chacun, 32 pieds de façade avenue de Paris sur 110 pieds de profondeur. Le terrain No 18 forme le coin de l'avenue de Paris et de la rue Industrie, et mesure 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de façade avenue de Paris, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue de l'Industrie; et le terrain No 19 mesure 16 pieds, 8 pouces de façade rue de l'Industrie, 150 pieds, 11 pouces et 3 lignes sur le côté de l'avenue de Paris, touchant les terrains du No 14 au No 18, 100 pieds au fond sur la ligne touchant aux terrains Nos. 6, 7 et 8; 74 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Bruxelles, touchant au terrain No 1; et 118 pieds 7 pouces 3 lignes sur une ligne diagonale, s'étendant de la rue de l'Industrie à la rue Bruxelles. Propriété achetée par John McVittie de V. Wiltz, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en date du 24 septembre 1858, enregistré dans le livre 78, à la page 300.

9. 10 actions du fonds capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Conditions.—Pour les actions, **comptant**; pour les propriétés décrites en troisième et huitième lieux, **comptant**; pour celles décrites en premier, second, quatrième, cinquième, sixième et septième lieux, une moitié ou plus comptant et le reste à un ou à deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, en billets portant 8 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, billets garantis par lien du vendeur avec la clause de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de saisie et de vente pour obtenir le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées pour la somme à crédit et la police d'assurance transférée, et toutes les clauses usuelles. L'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente sera considérée en défaut sans autre formalité. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent, au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 oct—22 29—nov 5 12 19 26

SANS LIMITE.

Encoignure des rues Bourbon et Dumaine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et la Place Commerciale, la propriété ci-après décrite, au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Royale et Ste-Anne, et mesure, conformément au titre, 61 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine, 60 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue Bourbon, et conformément à un plan de voyer fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 24 novembre 1887, le dit lot mesure en pied américain, 65 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Dumaine sur 61 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon. Etant la même propriété acquise par A. Bounand, de J. B. Secola, par acte passé pardevant Jos. Cuvillier, en date du 12 mai 1871, enregistré livre 98, folio 610.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par privilège du vendeur et la clause de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, la clause de saisie et vente sans estimation. Les améliorations devront être assurées pour la portion à crédit, et la police transférée et toutes autres clauses usuelles. En cas de refus de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix dans les quinze jours après l'adjudication sera considéré comme en défaut sans autre formalité. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et doit assumer le paiement en sus du prix de son adjudication, les taxes de l'Etat et de la ville de 1887.
L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 nov—26—déc 3,10 à la vente.

Terrains dans le Septième District.

Sur les rues Burthe et Deuxième.

Succession de Francis Xavier Leray.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,122.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 10 décembre 1887, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs**, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 8 novembre 1887, pour le compte de la succession susdite, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Trois terrains situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro quatre-vingt-dix sur un nouveau plan du Septième District, compris entre les rues **Carrollton, Deuxième, Jefferson** et **Burthe**, les dits lots désignés par les numéros onze, douze et vingt-trois d'après un plan dressé par Henry Mouilhausen, voyer, le 3 janvier 1846, et déposé comme plan No 23 sur le livre de plans de G. R. Stringer, ex-notaire. Les lots onze et douze sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, trente pieds de face à la rue **Burthe**, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et le lot numéro vingt-trois mesure trente pieds de face à la rue **Deuxième** sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Laquelle propriété a été acquise par le décédé par achat de John Paul Heckel, d'après un acte pardevant Ernest Commagère, notaire en cette ville, le 18 février 1882 et a été enregistrée au bureau des aliénations dans le Livre 114, folio 894.

Termes et conditions.—Comptant.
Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 nov—5,12,19,26—déc 3 10

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'une encoignure de valeur dans le Premier District.

Coin des rues Galvez et Palmyre.

A l'encan, à des conditions faciles.

Succession de Mme Elizabeth Plicso, veuve de Louis Boutté.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 21,253.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 13 rue Bourbon—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, en date du 9 novembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, Jackson, maintenant Gasquet, Galvez et Palmyre, les dits deux lots de terre étant désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf sur deux plans faits un par C. A. de Armas, député voyer général, en date du 30me jour de janvier 1856, et déposé au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, et l'autre plan fait par T. N. Tourné, architecte, le 23me jour de février 1867 et déposé en l'étude de C. V. Foulon ancien notaire en cette ville, comme plan No 5.

Lesquels dits deux lots de terre sont contigus et mesurent chacun, conformément aux dits deux plans vingt-sept pieds de face, à la rue Galvez sur une profondeur de cent dix-huit (118) pieds et un pouce; le lot No 18 fait face à la rue Galvez et Palmyre et forme l'encoignure de ces deux rues.

Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les billets avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection et les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887; un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 nov—12 19 26—3 10 17 déc.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété triangulaire de valeur, rue Tchoupitoulas, entre les rues Joséphine et Adèle.

Succession de Alfred Shaw, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 10 décembre 1887, à midi, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," daté le 3 novembre, 1887, Dossier No 19,365, pour compte de la succession de Alfred Shaw, décédé, il sera vendu à l'encan—

Tous les droits, titres et intérêts de la susdite succession, avec renonciation de réclamation au titre dans **un lot de terre de valeur d'une forme triangulaire**, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet triangulaire, borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Water ou Front, Joséphine et Adèle, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 1 et mesurant 64 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Water sur une profondeur à travers l'îlet de Tchoupitoulas à la rue Water de 16 pieds 1 pouce et 6 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Joséphine et 7 pieds 2 pouces au bout de la ligne triangulaire la plus rapprochée de la rue Adèle.

Etant la même propriété acquise par l'intermédiaire de Wurzburger Wade et autres, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire, le 7 décembre 1855.

Les améliorations consistent en une **longue maison en bois à deux étages, toit en ardoises**, à plusieurs corps de logis avec citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6nov—6 13 20 27—4 10déc.